

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres* présentée par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), et dispensée au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH), comporte deux spécialités : lettres modernes et lettres classiques.

Il s'agit d'une licence traditionnelle, généraliste, avec pour la spécialité de *Lettres classiques*, une formation dans trois disciplines : latin, grec, littérature française ; et pour la spécialité de *Lettres modernes*, une formation en littérature et analyse littéraire, mais aussi en linguistique (linguistique appliquée). La licence vise l'acquisition d'une culture disciplinaire, littéraire et générale, tout en souhaitant permettre aux étudiants de se doter de compétences transversales (expression écrite et orale, argumentation), de compétences spécifiques (une langue vivante obligatoire) et pour les lettres classiques, traduction.

La licence est accessible en formation initiale et en formation continue, sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) ; jusqu'en 2014, la spécialité lettres modernes était dispensée sur deux sites, Brest et Quimper, mais elle est désormais fermée à Quimper, faute d'étudiants.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Lettres* repose sur la mutualisation de nombreux enseignements entre les deux spécialités (*Lettres modernes* et *Lettres classiques*). Les enseignements sont traditionnels: en lettres modernes, histoire littéraire et découverte des œuvres siècle par siècle, littérature comparée, grammaire française ; en lettres classiques, histoire littéraire et découverte des œuvres siècle par siècle, étude et pratique du latin et du grec (langue et littérature). La formation est cohérente au regard des objectifs annoncés, principalement former des étudiants aux concours de l'enseignement (concours du second degré, master *Métiers de l'enseignement et de la formation* « MEEF »), avec de bons taux de réussite. Même si les enseignants regrettent de ne pouvoir actuellement davantage former à d'autres métiers, en ouvrant des unités d'enseignement spécifique en troisième année, les étudiants ont également la possibilité de poursuivre en master Arts, Lettres et Langues, niveau recherche ; en master « métiers du livre », en master « métiers du spectacle vivant » ou en master « Français langues étrangères ». À terme, ils ont donc la possibilité d'accéder à des carrières liées aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (conseiller principal d'éducation), de l'édition, de la communication et du journalisme, de la médiation culturelle, de la documentation (conservateur de bibliothèque /assistant bibliothécaire). Certains cas, plus inattendus, sont signalés en ressources humaines ou dans la formation en entreprise.

La présence de cette formation, attendue au sein d'un champ de formation *Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales*, se justifie d'autant plus que les universités proposant une licence Lettres mention lettres classiques sont fort distantes (Nantes, Rennes ; une licence Lettres modernes est par ailleurs enseignée à l'Université de Bretagne Sud, à Lorient). La licence *Lettres* correspond donc à un besoin ; le recrutement est d'ailleurs en bonne partie local, et les effectifs globalement stables : une dizaine d'étudiants en lettres classiques, une bonne quarantaine en lettres modernes, en prenant en compte les deux sites de Quimper et de Brest, à l'issue de la troisième année de licence (L3), ce qui peut paraître faible. La licence peut paraître comme structurellement fragile, notamment en raison du faible nombre d'heures dévolues à l'enseignement : la mention *Lettres modernes* se situe nettement au-dessous des recommandations ministérielles (moins de 1300 heures, sur une base nationale de 1500), tandis que la mention *Lettres classiques* les atteint tout juste. Son insertion relative dans le tissu professionnel (surtout limitée aux contacts avec les classes préparatoires, apparemment) et culturel (un partenariat avec un comédien, en *Lettres modernes*) n'est de nature ni à la servir ni la faire connaître : la licence souffre d'un déficit de notoriété et, probablement à partir de là, d'étudiants, comme l'indiquent les faibles effectifs en lettres modernes (les très faibles effectifs en *Lettres classiques* reflètent un état national) ; en *Lettres classiques*, toutefois, il existe une véritable politique de partenariats avec les classes préparatoires et les membres de

l'association Guillaume Budé (niveaux local et national). Le tableau des enseignements ne permet cependant pas de se faire une idée précise des mutualisations existant, et donc de la prise en charge au sein des équipes pédagogiques en vue d'une formation cohérente et dynamique. La disparité constatée au niveau des deux dossiers (qui, sans pour autant se contredire, ne fournissent pas les mêmes informations), ne plaide pas en leur faveur sur ce point.

Les équipes pédagogiques, distinctes, sont composées d'une douzaine d'enseignants-chercheurs en lettres modernes, et de quatre enseignants-chercheurs titulaires en lettres classiques : le ratio enseignant/étudiant, compte-tenu des effectifs, reste suffisant, mais la charge de travail (y compris administratif, et de gestion des chargés de cours) est réelle. Ces équipes pédagogiques paraissent relativement impliquées dans une démarche de renouvellement (particulièrement via le numérique, et, en lettres modernes, en direction du domaine artistique), mais ne se sont pas encore emparées des dispositifs traditionnels de suivi des étudiants et des diplômés, assurés par l'Université. Dans bien des cas, on peut déduire que les petits effectifs permettent un suivi personnalisé informel (c'est explicitement le cas en *Lettres classiques*), mais le fréquent silence des dossiers constitue indéniablement un handicap pour l'évaluation de la licence. À noter, dans les points positifs, un souci d'impliquer les étudiants de première année (L1), et, en *Lettres classiques*, d'essayer de toucher les étudiants peu accrocheurs. Ces efforts ne sont pour l'instant toutefois pas suivis d'effets. Dans l'ensemble, une réflexion semble en cours, même si beaucoup reste encore trop au stade du projet.

La place de la recherche n'est pas ailleurs pas suffisamment mise en valeur, surtout en *Lettres modernes* où les contacts entre laboratoire et enseignement semblent limités. En *Lettres classiques*, en revanche, un cycle de conférences ouvert à tous les publics semble jouer un réel rôle de communication et de rayonnement.

La part de l'international reste insuffisante, d'autant que le discours tenu sur la formation d'une culture européenne laisserait attendre de nombreux partenariats à ce stade, et un réel effort pour former les étudiants au départ: la part des langues (une unité d'enseignement, obligatoire, chaque semestre) demeure de ce point de vue trop limitée.

Enfin, il n'existe pas de conseil de perfectionnement en bonne et due forme, et le suivi des diplômés n'est pas assuré de façon satisfaisante.

Points forts :

- Une formation rendue nécessaire par l'isolement géographique de l'UBO.
- Une formation aux concours de l'enseignement dès la troisième année (L3).

Points faibles :

- Les disparités entre les deux spécialités de licence, constatées respectivement au niveau des volumes horaires, des cycles de conférences, de l'organisation des équipes pédagogiques, des poursuites d'études en master puis doctorat.
- La fragilité de la mention *Lettres modernes*, notamment en raison de son faible volume horaire.
- L'insertion professionnelle et culturelle insuffisante et insuffisamment pensée.
- La place de la recherche insuffisamment mise en valeur en lettres modernes.
- La faible part de l'international, au moins au niveau étudiant.
- Le manque de réel suivi des compétences et des diplômés.
- Absence de conseil de perfectionnement en bonne et due forme.
- Le manque d'harmonisation entre les deux dossiers de licence (un dossier par spécialité).

Recommandations :

Il conviendrait de repenser les enseignements, de façon à mettre la licence en conformité avec la réglementation en vigueur (1500 heures d'enseignement sur trois ans) ; l'équipe pédagogique devrait notamment veiller à s'approprier les dispositifs transversaux proposés par l'UFR ou l'Université pour véritablement les décliner en intégrant les exigences spécifiques à une licence de *Lettres* (classiques ou modernes). De manière générale, il conviendrait de revoir les objectifs de la formation, de façon à développer une véritable politique des Lettres, entre lettres modernes et lettres classiques, au sein de l'UBO et de la région.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Les débouchés du cursus de la licence <i>Lettres</i> sont clairement orientés au premier chef vers les concours de l'enseignement, et de ce point de vue la formation est cohérente en regard de ses objectifs. Une unité d'enseignement (UE) spécifique, dévolue aux métiers de l'enseignement, est en effet présente aux deux semestres de troisième année.</p> <p>La formation se répartit en sept unités d'enseignement (UE) par semestre, dont une consacrée au projet personnel et professionnel de l'étudiant (en première, deuxième et troisième années, soit L1, L2, L3) ; il existe une huitième UE, en L3, sous forme de complément disciplinaire, découverte du système éducatif et des métiers de l'enseignement du premier et du second degré. Les enseignements de tronc commun (histoire littéraire, littérature selon les siècles, latin) sont nombreux entre les deux spécialités, il se distinguent surtout au niveau de la L3 avec, en lettres modernes, l'accent mis sur la linguistique et la littérature comparée, enseignements spécifiques à ce cursus. Un enseignement de langue vivante, obligatoire, mais limité en volume horaire, est dispensé sur les trois ans de licence.</p> <p>Toutefois, il existe des disparités entre les deux mentions, au moins à la lecture des dossiers, et la formation de lettres modernes gagnerait sans doute à une réflexion sur la progressivité des enseignements.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation correspond à un besoin dans la région, où il n'existe pas d'équivalent. Le cycle de conférences ouvertes à un public étudiant et non-étudiant, en lettres classiques, de même que les partenariats établis avec les classes préparatoires participent d'un travail de relations et de contacts à l'extérieur de l'université. La formation pourrait toutefois s'appuyer davantage sur une équipe de recherche : les dossiers restent fort discrets sur ce point.</p>
Equipe pédagogique	<p>Il n'y a pas une équipe pédagogique, mais deux équipes pédagogiques distinctes, en fonction de chaque mention. Les équipes sont composées d'une douzaine d'enseignants-chercheurs en <i>Lettres modernes</i> (sept professeurs, six maîtres de conférences), et de quatre enseignants-chercheurs titulaires en <i>Lettres classiques</i> (deux professeurs, deux maîtres de conférences) ; les chargés de cours extérieurs sont donc nombreux. L'ensemble des équipes intègre soit des représentants étudiants (<i>Lettres classiques</i>), soit des vacataires chargés de cours (<i>Lettres modernes</i>). Le dossier manque néanmoins de précision sur la coordination des équipes entre elles, et l'articulation d'une réflexion pédagogique commune. Le dossier de <i>Lettres classiques</i> évoque des réunions entre les deux départements, en présence de représentants étudiants, mais le dossier de <i>Lettres modernes</i> est silencieux sur ce point.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs globaux sont relativement stables, mais fort limités : ce qui est classique, en <i>Lettres classiques</i> (on frôle la dizaine bon an, mal an), un peu plus surprenant en <i>Lettres modernes</i> (effectifs en 2013-2014 : 66 étudiants en L1 sur les deux sites, Brest et Quimper ; 47 en L3). Le recrutement d'étudiants intervient sur l'ensemble du cursus, via notamment les classes préparatoires. Le taux de réussite (sur lequel manquent toutefois des informations claires et précises), semble globalement satisfaisant à l'issue de la L3.</p> <p>En revanche, en L1, les taux de réussite sont nettement moins importants, aux alentours de 45 % seulement en <i>Lettres modernes</i>. Ce taux d'échec élevé ne fait pourtant pas l'objet d'une analyse, ni en <i>Lettres classiques</i>, ni en <i>Lettres modernes</i>.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les étudiants ne semblent pas vraiment sensibilisés à la recherche, dans la mesure où les dossiers semblent considérer qu'une initiation passerait nécessairement par la création d'une unité d'enseignement (UE) spécifique, pour l'heure inexistante. Le cycle de conférences en <i>Lettres classiques</i> constitue toutefois une ouverture bienvenue, et la poursuite d'études en doctorat d'anciens étudiants atteste du succès de ce dispositif (entre autres). En <i>Lettres modernes</i>, cela semble plus discontinu, voire absent (une conférence par an, apparemment, en lieu et place du cycle de conférences ...)</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation n'est structurellement pas de nature directement professionnalisante, mais il existe en troisième année (L3) une UE de préparation aux métiers de l'enseignement. Les compétences acquises sont transversales, et donc transférables dans divers domaines, même si la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) peut paraître parfois trop ambitieuse au regard des débouchés proposés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et stages est laissée à la libre appréciation de l'étudiant : il n'existe ni obligation de stage, ni réflexion sur ce point au sein de la licence.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est faible, ce qui est surprenant, compte-tenu du dossier qui annonce vouloir former à une culture européenne... et ce, même si l'université a désigné un « responsable » des échanges Erasmus. Le dossier fait état de départs très peu nombreux (sans fournir de chiffres) apparemment plus limités aux échanges inter-professoraux que favorisant véritablement les départs des étudiants. Sans doute faudrait-il revoir la politique de partenariats à l'étranger (la Chine fait partie des destinations proposées, mais sa place dans une politique annoncée comme de culture européenne devrait au moins être justifiée... à côté de destinations plus classiques : Italie, Allemagne).</p> <p>La place de l'enseignement des langues mériterait également d'être revue. Elles sont pourtant présentes à chaque semestre (deux heures hebdomadaires, évaluées surtout à l'écrit) et sous la forme d'une UE libre, sur trois semestres, qui permet aussi de renforcer ces enseignements. Toutefois, les langues sont enseignées avec force mutualisations au niveau de l'UFR et au niveau de l'université, ce qui ne permet pas de mise en condition disciplinaire).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement des étudiants ne font pas l'objet d'une réflexion approfondie de l'équipe pédagogique.</p> <p>Il existe en revanche plusieurs dispositifs d'aide à la réussite. Une série de dispositifs a été mise en place en première année (L1), pour tâcher de pallier le traditionnel taux d'échec à l'issue de la L1 : ateliers pratiques, conférences-métiers, tuteurs pédagogiques, enseignants-référents. On soulignera, en point positif, la constitution d'un portfolio personnel fourni à l'étudiant, et l'existence de l'UE7, clairement annoncée comme transversale.</p> <p>En <i>Lettres classiques</i>, les difficultés de certains étudiants sont par ailleurs analysées (étudiants salariés, manque d'implication) et repérées et une possibilité de remédiation à distance via le numérique, est ainsi prévue, sans illusions sur les étudiants peu accrocheurs : tout repose sur le volontariat et la motivation personnelle. Les étudiants issus de classes préparatoires font l'objet d'un accueil spécifique.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation commence à prendre en compte l'importance du numérique, et les dispositifs traditionnels sont présents (adresse électronique pour chaque étudiant, plate-forme d'enseignement à distance Moodle ...), mais le numérique en tant que tel n'est pas encore véritablement intégré. Une réflexion est en cours dans les deux spécialités (y compris en <i>Lettres classiques</i>, sous forme de remédiation, cf. item précédent) mais la difficulté d'accès au wifi au sein de l'UBO n'est pas un atout ...</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants et de fonctionnement de jury d'examen sont classiques, avec tenue de jurys trois fois par an. À noter, la forte part du contrôle continu en <i>Lettres classiques</i> pour les travaux dirigés de langues anciennes, mais le dossier ne fournit pas de pourcentage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas de suivi spécifique de l'acquisition des compétences au sein de la licence : les étudiants sont renvoyés au dispositif général « en hent » (« en chemin ») de l'université, qui propose un bilan -réalisé sur demande- par des professionnels de la formation et de l'orientation. Une réflexion, en cours, est annoncée au sein de l'UFR.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il semble que les enseignants considèrent que le suivi relève davantage des compétences de l'Université, via le dispositif Cap'Avenir, donc en restent à un niveau très général ; les chiffres fournis font état d'une poursuite en master recherche (lettres, français langues étrangères) pour un tiers des étudiants, en master métiers de l'enseignement/professorat des écoles pour plus du tiers (dont la majorité à l'UBO), le reste part ailleurs. Ces chiffres ne sont toutefois pas analysés ni commentés. Ils sont en outre datés (la dernière enquête portant sur la promotion 2009-2010). Sans autre précision qu'une annonce de collaboration, non détaillée, le dossier laisse donc l'impression d'un manque de suivi, du moins au niveau formel - les faibles effectifs permettant de fait un suivi individuel des étudiants (noté en <i>Lettres classiques</i>). La création annoncée d'un réseau étudiant, si elle se concrétise, devrait constituer un atout.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>A la lecture du dossier d'autoévaluation, il apparaît qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Les étudiants sont toutefois conviés aux réunions de département. Le dossier d'autoévaluation signale que les services centraux sont chargés de l'évaluation des formations (questionnaires communs à toute l'Université que les étudiants sont invités à compléter en ligne). A cela s'ajoute, au sein du département de <i>Lettres modernes</i>, une démarche qui consiste à faire évaluer les enseignements sous forme de questionnaires ou de discussions organisés par les enseignants eux-mêmes. Le dossier reste hélas très évasif sur ce point.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**